

Le Courrier d'Ottawa.

JOURNAL PUBLIÉ DANS LES INTÉRÊTS FRANCO-CANADIENS DU CANADA CENTRAL.

Troisième Année.

Ottawa, (H.C.) Mercredi matin 24 Juin, 1863.

No. III.

LES CANOTIERS.

Soulevé tes rames,
Mon gai matelot,
Et fais sur les lames,
Bondir ton canot!

Sur la vague molle,
Effleurant le flot,
Quand ton canot vole,
Hardi matelot,
En cadence chante
Tes refrains si vieux!

Sur le flot qui passe,
Passe, canotier!
Voler dans l'espace,
Quel joli métier!
Pourtant la tourmente
Parfois gronde aux cieux!

L. H. F.

Littérature.

Feuilleton du Courrier d'Ottawa.

SCÈNES DE LA VIE CANADIENNE.

LA COURVÉE.

Sans avoir le vaste génie de Napoléon, Jean Rivard semblait avoir la même confiance dans son étoile. Ainsi, dès qu'il eut obtenu la main de Mademoiselle Louise Roulier, et avant même de connaître le résultat de sa prochaine récolte, il résolut de se bâtir une maison. Cette entreprise avait, comme on l'a déjà dit, été depuis longtemps le sujet de ces rêveries. Bien des fois il en avait causé avec ses compagnons de travail. Il en avait tracé le plan sur le papier; et les divers détails de la construction, les divisions du bâtiment, le plus ou moins de solidité à donner à l'édifice, et plusieurs autres questions de même nature occupaient son esprit depuis plus d'un an. Aussi, au moment dont nous parlons, son plan était-il déjà parfaitement arrêté.

Toutes les pièces destinées à la charpente de l'édifice avaient été coupées, écarriées et tirées sur la place; et, en revenant de Grandpré, Jean Rivard avait acheté à Lacasseville les planches et les madriers, la chaux, les portes, les fenêtres et les ferrures nécessaires à la construction.

Quand au bardeau pour la toiture, il avait été fait à temps perdu par nos défricheurs durant l'hiver et les journées de mauvais temps.

Jean Rivard engagea d'abord les services d'un tailleur qui en trois ou quatre jours, aidé de ses deux hommes, put tracer et préparer tout le bois nécessaire.

Quand les matériaux furent prêts et qu'il ne fut plus question que de lever, Jean Rivard résolut, suivant la coutume canadienne, d'appeler une corvée.

Le mot "corvée," d'après tous les dictionnaires de la langue française, s'emploie pour désigner un travail gratuit et forcé qui n'est fait qu'à regret, comme, par exemple, la corvée seigneuriale, les corvées de voirie, etc., regardées partout comme des servitudes. Mais il a dans le langage canadien un sens de plus qui date sans doute des premiers temps de l'établissement du pays.

Dans les paroisses canadiennes, lorsqu'un habitant (1) veut lever une maison, une grange, un bâtiment quelconque exigeant l'emploi d'un grand nombre de bras, il invite ses voisins à lui donner un coup de main. C'est un travail gratuit, mais qui s'accomplit toujours avec plaisir. Ce service d'ailleurs sera rendu tôt ou tard par celui qui le reçoit; c'est une dette d'honneur, une dette sacrée que personne ne se dispense de payer.

Ces réunions de voisins sont toujours amusantes; les paroles, les cris, les chants, tout respire la gaieté. Dans ces occasions, les tables sont chargées de mets solides, et avant l'institution de la tempérance le rum de la Jamaïque ne faisait pas défaut.

(1) C'est avec intention que je me sers de ce mot qui date aussi des premiers temps de la colonisation de la Nouvelle-France et qui reparaît dans le langage canadien.

la direction desquelles les jeunes gens s'amusaient à faire des décharges de mouqueterie. C'est une fête des plus joyeuses pour la jeunesse.

Mais dans les nouveaux établissements, où l'on sent plus que partout ailleurs le besoin de s'entraider, la corvée a, s'il est possible, quelque chose de plus amical, de plus fraternel; on s'y porte avec encore plus d'empressement que dans les anciennes et riches paroisses des bords du St. Laurent. Chez ces pauvres mais courageux défricheurs la parole divine "aimez-vous les uns les autres" va droit au cœur. Parmi eux la corvée est un devoir dont on s'acquiesce non-seulement sans murmurer, mais en quelque sorte comme d'un acte de religion.

Ainsi, quoique Jean Rivard n'eût invité, pour l'aider à lever sa maison, que les hommes de la famille Landry et quelques autres des plus proches voisins, il vit, le lundi matin, arriver avec eux plus de trente autres colons établis de distance en distance à quelques milles de son habitation, lesquels ayant appris des jeunes Landry la circonstance de la corvée, s'empresèrent de venir exécuter leur quota-part de travail. Il ne fut pas peu surpris de rencontrer parmi eux plusieurs jeunes gens qu'il avait connus intimement à Grandpré, dont quelques-uns même avaient été ses compagnons d'école et de catéchisme. Les anciens camarades se serrent cordialement la main, se promettaient bien de continuer d'être amis à l'avenir comme ils l'avaient été par le passé.

Chacun avait apporté avec soi une hache et ses outils, et l'on se mit de suite à l'œuvre. Le bruit de l'égoûne et de la scie, les coups de la hache et du marteau, les cris et les chants des travailleurs, tout se faisait entendre en même temps; l'écho de la forêt n'avait pas un instant de répit. Jean Rivard ne pouvait s'empêcher de s'arrêter de temps à autre pour contempler cette petite armée d'hommes laborieux, et lorsqu'il songeait que moins de deux ans auparavant il était seul avec Pierre Gagnon dans cette forêt encore vierge, ce qu'il avait maintenant sous ses yeux lui paraissait un rêve.

L'imagination de Pierre Gagnon s'exaltait ainsi à la vue de ce progrès, et ses souvenirs historiques se représentaient en foule à sa mémoire.

La maison qu'on était en train d'élever n'était rien moins que le Palais de l'Empereur; c'était Fontainebleau ou le Luxembourg, qu'on allait décorer pour recevoir l'Impératrice Marie-Louise.

Mais, malgré les rires, les chants et le bavardage, l'ouvrage progressa si rapidement que, dès le soir même du premier jour, la maison était déjà debout.

La vieille ménagère de Jean Rivard eut fort à faire ce jour-là. Heureusement que la veille au soir Jean Rivard avait été faire la chasse aux tontres, avait rapporté quelques douzaines de cet excellent gibier; il put offrir à ses convives quelque chose de plus que l'éternel lard salé. Une soupe aux tontres aux petits pois n'est pas à dédaigner. Le jardin de Jean Rivard offrait déjà d'ailleurs des légumes en abondance. La mère Guillemette dut renoncer toutefois à écrémer son lait ce jour-là, et ses beaux vaisseaux de lait caillé disparaissaient l'un après l'autre, en dépit des regards mélancoliques qu'elle leur lançait en les déposant sur la table. Ce qui contribuait ainsi un peu sans doute à la faveur particulière accordée à ce dessert c'est que chaque terrinée était convertie d'une couche de sucre d'érable, assaisonné comme il ne déplaît pas à la plupart des goûts canadiens.

Dans la soirée les jeunes gens s'amuserent à tirer à poudre sur le bouquet de la bêtise; et Pierre Gagnon chanta son répertoire de chansons.

Une question assez délicate se présente dans le cours de cette soirée. Jean Rivard eut bien voulu offrir à ses nombreux voisins, en les remerciant de leurs bons services, quelque autre rafraîchissement que l'eau du ruisseau de Louiseville ou le lait de la Caille; il s'était même procuré, à cette intention, quelques gallons de whisky, destinés à être bus au succès et à la prospérité de la nouvelle colonie. Mais le père Landry, qui avait plus d'expérience que Jean Rivard, et qui craignait pour ses grands garçons le goût de cette liqueur traîtresse, lui représenta avec tant de force et de conviction les maux de toutes sortes, les malheurs, les crimes, la pauvreté, les maladies engendrées par la boisson; il lui exposa avec tant de

sens et de raison le mauvais effet que produirait sur tous les habitants du canton l'exemple donné ainsi par celui qui en était considéré comme le chef, que Jean Rivard finit par se laisser convaincre, et dès le lendemain les deux cruches de whisky repartirent pour Lacasseville.

Un menuisier et un garçon furent employés pendant une quinzaine de jours à compléter l'intérieur de la maison.

Rien de plus simple que le plan de la demeure de Jean Rivard: Elle était complètement en bois; elle avait trente six pieds sur vingt quatre, un seul étage, avec un coin cave et grenier. L'intérieur parfaitement éclairé par des croisées pratiquées sur tous les côtés, et rendu accessible par deux portes, l'une placée au milieu de la façade et l'autre en arrière communiquant avec la cuisine, était divisé en quatre appartements d'égal grandeur par deux cloisons traversant la maison en sens opposé et se croisant au milieu. Il y avait ainsi cuisine, chambre à diner, chambre de compagnie et chambre à coucher. Deux petites fenêtres pratiquées dans le haut des pignons permettaient de convertir au besoin une partie du grenier en dortoir. Un simple perron exhausé à deux pieds du sol s'élevait le long de toute la façade, et la couverture projetait juste assez pour garder des ardeurs du soleil sans assombrir l'intérieur du logis.

Tout l'extérieur devait être lambrissé, et l'intention de Jean Rivard était de faire blanchir chaque année à la chaux pour préserver le bois des effets de la pluie et des intempéries des saisons. Les contrevents devaient être peints en vert; c'était une fantaisie romanesque que voulait se donner notre héros. Il croyait ainsi, et la suite démontre qu'il avait deviné juste, que cette diversité de couleurs donnerait à sa maison une apparence propre et gaie qui ne déplaîrait pas à la future châtelaine.

Avant que cette maison ne tombe en ruine, se disait-il, je serai en état de m'en bâtir une autre en brique ou en pierre.

La situation, ou l'emplacement de sa maison, avait aussi été pour Jean Rivard l'objet de longues et fréquentes délibérations avec lui-même; mais la ligne établie par le nouveau chemin avait mis fin à ses incertitudes. Il avait fait choix d'une petite butte ou colline à pente très-douce, éloignée d'une cinquantaine de pieds de la route publique; la devanture devait faire face au soleil du midi. De la fenêtre donnant à l'ouest il pouvait entendre le murmure du petit ruisseau qui traversait en partie sa propriété. À l'est et un peu en arrière se trouvait le jardin, dont les arbres encore en germe ombrageraient plus tard le toit de sa demeure. Jean Rivard, malgré ses rudes combats contre les arbres de la forêt, était loin cependant de leur garder rancune, et il n'eut rien de plus pressé que de faire planter le long du nouveau chemin, vis-à-vis sa propriété, une suite d'arbres qui plus tard serviraient d'ornement, durant la belle saison, et prêteraient à ses enfants la fraîcheur de leur ombrage. Il en planta même quelques-uns dans le parterre situé en face de sa maison, mais il se garda bien d'y ériger un bosquet touffu, car il aimait avoir tout l'éclat brillant et vivifiant de la lumière, et il n'oubliait pas l'aphorisme hygiénique: que "là où n'entre pas le soleil le médecin y entre."

A. G. LAJOIE.

(A Continuer.)

COLONISATION.

TRAVAUX RECOMMANDÉS.

(Suite.)

L'ouverture du chemin Gatineau et Colborne, dans la direction ouest et à partir de la partie faite cette saison, pourrait aussi être continuée, sur l'échelle ci-dessus, jusqu'au terminus du chemin fait cette saison dans Thorne, distance de 15 milles, et ensuite jusqu'à 12 milles au-delà. Mais comme le sol est à cet endroit très-mauvais, (bien que plus de la moitié sera occupée, quelque jour) et que l'on n'est pas certain qu'au-delà des douze milles de la ligne de chemin ouest, qui passent sur des terres arides et en partie établies, il y ait une étendue considérable propre à la culture, ni l'eau ni l'astre de ces lieux, qui mériteraient cependant d'être cultivés et qu'une somme de leur fut appliquée s'il y avait des fonds disponibles, ne sont aussi importants ni aussi immédiatement nécessaires que le chemin nord déjà mentionné, ni que ceux que je vais maintenant désigner.

Bien que secondaire comme grande voie de colonisation, un chemin traversant la vallée de la Rivière-Petite-Nation jusqu'à la

route principale en haut de la Gatineau, dont je parlerai plus loin, est celui qui mérite en suite d'être l'attention comme immédiatement utile et important, vu l'étendue de bonnes terres qu'il ouvrirait à l'industrie agricole.

Cette ligne de chemin part de la route établie dans le township de Ripon, sur le côté est de la Rivière-Petite-Nation. Ainsi que je l'ai dit plus haut, et sous ma direction, M. Ledou a marqué, l'automne dernier, 13 milles de cette ligne qui montent dans le township de Suffol jusqu'à sa ligne nord extrême, et le reste jusqu'à l'endroit où soit continué 30 ou 25 milles plus loin au nord, jusqu'au lac Monning, tributaire de la Rivière-Rouge, et où, d'après des renseignements certains et des documents d'exploration que je possède, elle traverserait une grande étendue de terres arables de qualité supérieure.

Sur la partie qu'il a tracée, M. Ledou dit que le sol, bien que raboteux généralement et très-avantageux à la colonisation, car il est riche et propre à toute espèce de culture; le bois qui le couvre est l'érable, le hêtre, le hémlock (spruce), le tilleul et le sapin de haute venue, mais le pin y est très-rare; dans une exploration qu'il a faite en regardant le nord, à partir de l'extrémité de la ligne par lui tracée, il constata que le sol était partout propre à la culture. Sur 35 milles de cette ligne mes renseignements sont dus à des explorations faites à ses deux extrémités, et pour la partie du milieu, ils me viennent d'hommes employés à la recherche de bois de construction, qui l'ont traversé et qui ont trouvé que le sol était de la même qualité que celui de Suffol.

Ainsi, nous voyons que cette ligne ferait un grand chemin de 40 à 50 milles, le long de chaque côté, ce qui, pourrait être ouvert, comme dans Suffol, des chemins de concession conduisant aux chantiers sur la Rivière-Petite-Nation et la Rivière-Rouge, et qui sont en grande demande les produits de forme. Et comme il se trouverait le plus proche et une des plus grandes routes d'Ottawa, il ouvrirait un vaste champ à la colonisation, surtout au surplus de la population des seigneuries et paroisses avoisinantes.

C'est pourquoi je suggère qu'il soit fait comme chemin de la première classe destinée dans la spécification ci-jointe. La route locale que dans quelques années sur la Rivière-des-Ontarios, il se trouverait probablement un peu moins que \$500 par mille, tous frais compris, vu qu'en des endroits le sol est surtout composé de marne.

Pour ouvrir les 13 milles tracés au prix ci-dessus, le coût serait de \$6,750. En réduisant les travaux au nivellement solide à 000 suffisant pour être.

Les travaux que je recommande en troisième lieu comme très urgents, sont ceux du chemin depuis en arrière du township de Hull jusqu'au Ruisseau-de-Prières, dans le township de Bowman sur la Rivière-aux-Lièvres.

Cette ligne de chemin passe près de l'angle nord-ouest de Templeton et continue, en longeant de près la ligne entre Wakefield et Portland, jusqu'à Bowman. Une petite somme prise sur l'argent des chemins de colonisation y a été avantageusement appliquée pendant la saison dernière, par Wm. Hamilton et Cie, de Canby, en commençant l'ouverture de son extrémité inférieure. Elle devrait être continuée au moins 16 milles plus loin. Elle traverse une grande étendue de bonnes terres, situées parties dans Wakefield, Portland et Denbigh, qui sont maintenant en voie de se coloniser, et auxquelles elle mènerait directement à partir de la cité d'Ottawa. Elle donnerait ainsi accès aux terres arables entre la Gatineau et la Rivière-aux-Lièvres et sur le côté ouest de cette rivière qui, dans cette partie de son cours, ne va pas au-delà de la ligne des chemins de colonisation de ce point, qui sont maintenant en voie de se coloniser, et auxquelles elle mènerait directement à partir de la cité d'Ottawa. Elle donnerait ainsi accès aux terres arables entre la Gatineau et la Rivière-aux-Lièvres et sur le côté ouest de cette rivière qui, dans cette partie de son cours, ne va pas au-delà de la ligne des chemins de colonisation de ce point, qui sont maintenant en voie de se coloniser, et auxquelles elle mènerait directement à partir de la cité d'Ottawa.

(A Continuer.)

Nouvelles.

Les nouvelles des États-Unis sont tellement contradictoires qu'il est impossible de donner des renseignements positifs. Les dépêches télégraphiques nous apprennent que la division Howe de l'armée du général Hooker a traversé le Rappahannock et a maintenu sa position après quelques escarmouches. Rien de certain de Port-Hudson et de Vicksburg. Les gens de nord se sentent certains de succès comme toujours. D'après ce que nous apprenons que M. Hooker a donné avis qu'il proposait en parlement que l'Angleterre offre au gouvernement étranger de reconnaître l'indépendance du Sud qui parle d'un même mouvement en France. Les Polonais remportent presque tous les jours de nouvelles victoires sur les Russes, on s'attend à d'importantes nouvelles sous peu.

DANS VICKSBURG.—On lit dans une correspondance particulière, datée du camp du général Grant:

"Vos étes peut-être curieux de savoir quelque chose de ce qui se passe à l'intérieur de la ville. Elle a une garnison de 18,000 hommes, qui ne sont rien moins que confiants dans le succès. Ils n'ont de vivres que pour deux ou trois semaines.

"Le fourrage manque pour les bestiaux, et, par suite on en a chassé plusieurs centaines, un millier, peut-être, dit-on. Un régiment de cavalerie du Kentucky et un bataillon du Texas ont été démontés, et les chevaux ont

été lâchés dans la nuit; ils errent à l'aventure sur les hauteurs. Il ne reste plus de chevaux que pour l'artillerie et les officiers; ils pâturent dans les gazons qui décorent le devant des habitations particulières. Le soldat reçoit une ration d'une demi-livre de farine de maïs et trois quarts de livre de viande par jour."

Le récit suivant est emprunté à des soldats fédéraux qui ont été prisonniers dans Vicksburg et relâchés depuis:

"Le bruit que les assiégés souffrent du manque d'eau est faux; ils en ont en abondance dans d'excellentes citernes.

"Les femmes et les enfants restent toujours en ville, malgré l'ordre de s'éloigner qui a été donné à plusieurs reprises. La veille de notre départ, le rapport du matin révélait le fait douloureux que 119 de ces malheureux avaient été tués par nos bombes, et, dans ce nombre, la femme du général Pemberton. Les femmes de Vicksburg sont ou braves au-delà de ce qu'il est donné au commun des mortels, ou réduites au suprême désespoir. Les bombes vont fouiller toutes les parties de la ville, et cependant les enfants jouent comme d'habitude dans les rues, et les femmes, loin de se cacher, fréquentent audacieusement les promenades et vaquent aux affaires de leurs ménages. Dans une habitation contiguë à la prison, nos hommes ont vu plusieurs dames, assies en groupes sur la piazza, allant et venant dans la maison, et de temps à autre chantant ou jouant du piano.

"Quel est donc le sentiment qui anime ces femmes? Est-ce de l'héroïsme, du désespoir—ou quoi? La mort plane sur elles—elle siffle dans l'air, elle hurle dans les édifices qui s'écroulent, elle s'abat sur leurs enfants innocents et sur elles-mêmes:—et elles s'assèyent, elles chantent, elles causent, elles rient—et cela au milieu d'une scène d'horreur capable de faire pâlir l'homme le plus brave qui ait jamais manié une épée."

Cela semble incroyable, mais cela est vrai, car ce sont des prisonniers fédéraux qui l'attestent, et ils ne racontent que ce dont ils ont été témoins. (Courrier des États-Unis.)

La Gazette de Cologne annonce que le Pape a adressé au Czar une lettre autographe très pressante en faveur de ses sujets catholiques. Cette nouvelle est parfaitement authentique. D'après nos propres renseignements, dit le *Mémorial diplomatique*, la lettre du Souverain Pontife qui porte la date du 16 avril, a été remise au prince Gortschakoff quelques jours après les notes des trois puissances par l'intermédiaire d'un chargé d'affaires d'Autriche, le Saint-Père, n'ayant pas comme on sait, de représentant officiel près la cour de Russie.

Si nos sommes bien informés (et nous ne doutons point que le *Mémorial* ne soit très-bien renseigné), Pie IX dit dans cette lettre longuement déclinant qu'il offre aujourd'hui la Pologne, il manquerait à ses devoirs les plus sacrés si, comme Père de la grande famille chrétienne, il n'élevait pas la voix en faveur de ses enfants plongés dans la plus profonde douleur en proie à tous les maux qu'entraîne la guerre. C'est pour lui une obligation d'autant plus impérieuse, que les malheurs qui acablent aujourd'hui ce peuple infortuné ne peuvent être attribués qu'au gouvernement russe lui-même, qui n'a jamais tenu les promesses contractées par les traités. Ainsi, se fondant sur l'exemple de son vénérable prédécesseur Grégoire XVI, qui, dans le Consistoire secret du 22 juillet 1840, adressa au Sacré Collège une allocution très explicite sur l'odieuse persécution que subissait alors l'Église de Pologne, le Souverain Pontife rappelle au Czar le concordat de 1847, dont les prescriptions n'ont jamais été observées. Sa Sainteté termine en faisant un appel aux sentiments d'humanité, de justice et de clémence de l'empereur Alexandre, et en le conjurant de rendre enfin aux Polonais catholiques la liberté de leur religion et de leur foi, seul moyen d'apaiser les troubles actuels, d'arrêter l'effusion du sang et d'amener une réconciliation entre les Polonais et le gouvernement russe.

(Mémorial.)

LE FOUET DANS LA MARINE ANGLAISE.

—On écrit de Liverpool:

"L'équipage du vaisseau de la marine Royale le *Mojestic*, était réuni lundi sur le pont pour assister à l'exécution d'une sentence condamnant

à recevoir quarante-huit coups de fouet un des hommes du bord qui avait tenté de délivrer un prisonnier des mains du capitaine et qui avait frappé un officier subalterne. Le capitaine, ayant réclamé le silence, donna lecture du jugement, puis il appela le maître de l'équipage: "Donnez à cet homme douze coups de fouet!" lui dit-il. Le maître d'équipage saisit la garotte (est *o' mine tails*) et se mit à frapper. Pendant que les coups se succédaient sur le dos de cet infortuné, on l'entendit prononcer ces paroles: "Oh! ma mère! ma mère! que diriez-vous si vous voyiez votre pauvre fils en ce moment? Mon Dieu, qu'ai-je fait pour mériter ceci? Et se tournant, autant qu'il le pouvait, vers le capitaine: "O capitaine! lui dit-il, n'avez-vous aucune pitié! pensez à vos propres fils!... Je ne devais pas m'attendre à cela de votre part."

"On vit très distinctement le capitaine sourire à ces paroles.

"Lorsque le maître d'équipage fut à la fin de ses douze coups, le capitaine ordonna à l'un des matelots d'en administrer douze autres. Ce qui fut exécuté immédiatement; mais cette fois le patient ne fit entendre aucune plainte, n'articula pas un mot: l'exécuteur de la douleur l'avait rendu insensible; il s'était évanoui.

"Le supplice n'en continua pas moins, car lorsque le matelot eut terminé sa triste besogne, un autre s'avança, sur l'ordre du capitaine, et commença une nouvelle série de coups durant laquelle le patient reprit ses sens, et put dire à son bourreau de fouetter loyalement.

"Après la quatrième douzaine, il fut détaché de la grille et transporté à l'infirmerie sous la garde d'une sentinelle. Son dos n'était qu'une plaie et ses flancs étaient entièrement noirs.

"Ce malheureux doit encore subir, en vertu de la même sentence, deux années d'emprisonnement avec travail forcé."

Nouvelles Electorales.

VERCHERES.

Etat des polls pour les deux jours de vote:

	Geoffrion.	Marchessault.
Vercheres	363	4
Varennes	154	204
St-Julien	83	76
Brétil	72	105
St-Marc	67	84
St-Antoine	62	166
Contrecoeur	124	69
	937	718
	718	

Majorité pour Geoffrion 219

Voici l'état des polls le dernier jour de la

votation de Québec contre Thibaudau, Simard.

	Thibaudau.	Simard.
Quartier St-Louis	83	97
" de Palais	62	78
" St-Jean	449	291
" Montcalm	291	145
Banlieue	13	18
Total pour Thibaudau	898	624
Total pour Simard	624	

Majorité pour Thibaudau 274

COMTÉ DE BELLECHASSE.—A la fermeture

du poll de ce premier jour, l'état de la vota-

tion était comme suit:

	Rémillard.	Fortier.
St-Lazare	76	44
St-Gervais	130	115
St-Charles	106	36
Roiland	112	43
Beauséjour	38	6
St-Michel	52	56
St-Raphaël	88	78
St-Vallier	56	9
Armagh	59	25
	660	412

Majorité de 268 voix pour Mr. Rémillard.

Les nouvelles des différents comtés où les élections ont déjà eu lieu sont plus satisfaisantes. Partout ou presque partout on a eu recours à la violence, à la violence, à la corruption. Ici, la consécration de l'électeur était mise à l'écart; là, des fiars-à-bras, armés de pistolets ou de bâtons, se portaient à d'abominables voies de fait sur des gens paisibles qui étaient mis ainsi dans l'impossibilité de remplir leurs devoirs de citoyens. Dans plus d'un endroit le sang a coulé. Il en est plusieurs dont les jours sont en danger par suite des blessures qu'ils ont reçues, et il en est un bien plus grand nombre dont les blessures, pour être moins inquiétantes, ne sont pas sans gravité.

Il ne suffit pas de gémir d'un pareil état de choses; il faut que de tous côtés les bons citoyens protestent avec énergie et fût-ce sans merci tous ces indignes candidats, quels qu'ils soient, qui, sans prendre souci des terribles calamités qu'ils répandent au pays, n'ont pas honte de recourir à de pareils moyens.—*Courrier du Canada.*

ROUILLÉ.

Mr. Drummond reste bâtu, fait que nous ne pouvons aucunement nous expliquer. Nul doute que Mr. Poind, suivant son habitude, n'ait fait des montagnes de mensonges; personne ne l'égalait dans l'art de la colonie lâche et acharnée, mais cela ne suffit pas pour expliquer ce suicide. Mr. Dufresne de Montcalm aura maintenant son pendant, et l'autre plateau de la balance ne sera plus vu.—*Page.*